

Année de Spécialisation Interdisciplinaire en Gériatrie et Psychogériatrie

DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

UE1/2-15 AIP: examen de synthèse

CODE : UE1/2-15

Catégorie : Paramédicale	
Section / Spécialisation : Interdisciplinaire Gériatrie et Psychogériatrie	Sous-section / Finalité / option :
Implantation : Campus Erasme Téléphone secrétariat :02/560.29.18	
Cycle : 1 Bloc d'études : Situation dans la formation : ■ 1 ^{er} quadrimestre ■ 2 ^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 6	Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : / Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : / Volume horaire : 5h Nombre de crédits ECTS : 6 Obligatoire ou optionnelle : Obligatoire Langue d'enseignement : Français Langue d'évaluation : Français
Responsable(s) de l'UE : <i>Mme Coûteaux</i>	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : <i>Mme Roeland</i> <i>Mme Gakwaya</i> <i>Mme Coûteaux</i>
CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT : En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
Compétences : Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires	

Compétence 3 : **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 Compétence 4 : **Concevoir des projets d'interventions interdisciplinaires adaptés à la complexité des situations**
 Compétence 5 : **Communiquer de manière professionnelle**
 Compétence 6 : **Réaliser les interventions spécifiques à son domaine professionnel**

Capacités :

Capacités :

- 1.1. Construire son projet d'apprentissage dans une perspective de croissance professionnelle
- 1.2. Evaluer ses savoirs et ses pratiques
- 1.3. Actualiser ses connaissances et ses pratiques
- 1.4. Utiliser les données fiables de la recherche actuelle
- 1.5. Innover et faire évoluer les pratiques
- 2.1. Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
- 2.2. Respecter les règles déontologiques propres à la profession
- 2.3. Intégrer une démarche éthique dans le respect du projet de vie
- 3.1. Promouvoir la démarche qualité
- 3.2. Assurer la participation de tous les acteurs dans les prises de décisions relatives à la gestion quotidienne
- 3.3. Développer la collaboration interdisciplinaire
- 4.1. Recueillir les données spécifiques relatives à la situation
- 4.2. Etablir un bilan à partir de l'analyse des données
- 4.3. Planifier en collaboration un programme d'interventions tenant compte des priorités d'action
- 4.4. Evaluer le processus et les résultats de l'intervention
- 5.1. Développer des modes de communication différenciés et adaptés dans une perspective thérapeutique et d'accompagnement
- 5.2. Renforcer le pouvoir agir des personnes âgées, de leur entourage et de la communauté
- 5.3. Partager de manière constructive en interdisciplinarité et de l'institution
- 5.4. Animer une réunion
- 5.5. Rédiger un rapport
- 6.1. Opérationnaliser un projet d'intervention individuel et /ou collectif

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPECIFIQUES

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

Concevoir et mettre en œuvre des interventions auprès de personnes âgées, de leurs proches et des équipes en témoignant d'une approche holistique, d'un partenariat et d'une expertise liée à sa fonction de spécialiste en gériatrie et psychogériatrie

UE1/2-15 AIP: examen de synthèse

- analyser un cas clinique – analyse des données
- élaborer un projet de soins, de vie, fin de vie,... en fonction des données analysées et avec une vision de spécialiste
- réaliser un diagnostic des problématiques gériatriques
- proposer des pistes d'interventions et des moyens d'interventions adaptés à la personne âgée, ses proches et aux professionnels en fonction du lieu de vie et en interdisciplinarité

-réaliser, en interdisciplinarité, des interventions adaptées à la personne âgée et ses proches, dans les secteurs de la promotion de la santé, de la prévention, du curatif, du palliatif, de la réadaptation ou de l'éducation à la santé

- démontrer une utilisation des connaissances liées aux aspects sociojuridiques relatifs à la personne âgée

- exercer une réflexion clinique et une réflexion éthique en vue de la mise en œuvre de projets d'interventions individuels ou collectifs, en concertation avec la ou les personne(s) âgée(s), les proches

CONTENU SYNTHETIQUE

Préparation avec l'examen de synthèse :
Retour sur les supervisions de stage et les rapports de stage
Travail sur base de cas cliniques

METHODES D'APPRENTISSAGE

Travail sur base d'un cas clinique

SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire	En ligne
AIP: examen de synthèse	Non	/

MODALITES D'EVALUATION

	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
UE1/2-15 AIP: examen de synthèse	Examen oral avec préparation écrite	Examen oral avec préparation écrite

Evaluation spécifique de l'unité d'enseignement :

Un jury propre à l'UE décide de la réussite de l'unité d'enseignement sur base des conditions suivantes :

- Toute activité d'apprentissage non présentée par l'étudiant entraînera l'annulation de l'octroi des crédits de l'unité d'enseignement concernée

SOURCES DOCUMENTAIRES

Utilisées par l'enseignant :

Cf. Bibliographies en fin des différents supports de cours

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

Cf. Bibliographies en fin des différents supports de cours